



Conseil de sécurité

Distr. générale
8 février 2002
Français
Original: anglais

Rapport du Secrétaire général concernant les pouvoirs du représentant adjoint des États-Unis d'Amérique au Conseil de sécurité

Conformément à l'article 15 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général annonce qu'il a reçu du représentant des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies une note verbale, datée du 4 février 2002, indiquant que M. Sichan Siv a été nommé représentant adjoint des États-Unis d'Amérique au Conseil de sécurité.

De l'avis du Secrétaire général, cette communication constitue des pouvoirs provisoires suffisants.

